

BULLETIN MUNICIPAL

S
A
I
N
T

L
E
G
E
R

S
U
R

D
H
E
U
N
E



2013





Le Mot du Maire



Alors que le mois de décembre débute, comme chaque année, je reviens vers vous pour exposer en quelques mots dans le bulletin municipal, les événements de l'année qui s'achève, les projets de celle qui va débiter et aussi, vous présenter tous mes vœux de bonheur, santé et réussite pour 2014.

À l'instant où chacun prépare les fêtes de Noël et de Nouvel An, je sais, hélas, qu'elles n'auront pas le même élan, les mêmes joies dans chaque foyer. C'est à vous que je pense particulièrement.

La fonction de maire, c'est aussi, tenir une porte ouverte à un réconfort, une aide...

La fonction de maire, c'est aussi, découvrir, dans le courrier du matin, les demandes d'emploi de plus en plus nombreuses, accompagnées, il est vrai, de tracasseries administratives le plus souvent inutiles et sans fondement.

L'État nous oblige à de grands changements : le mariage avec d'autres communes, la réforme des rythmes scolaires, le nouveau périmètre des cantons et de nouvelles modalités d'élections municipales...

Ces réformes sont le menu de 2014. Avions-nous besoin de toutes ces modifications qui n'apportent, je le pense, aucune économie alors qu'il y a tant d'autres préoccupations à satisfaire qui nous absorbent et nous concernent directement (logements des personnes âgées, voirie...)

En attendant les dotations de l'État pour 2014 afin d'établir le budget de fonctionnement, recettes qui seront en diminution, nous savons d'ores et déjà que nous aurons des ajustements à faire dans nos dépenses. Ces économies commencent avec la traditionnelle cérémonie des vœux du maire où nous avons plaisir à nous retrouver, pour trinquer et échanger. Comme l'an passé, elle n'aura pas lieu. C'est une décision personnelle, que j'assume mais qui est loin de me réjouir.

Quant au budget d'investissement, source de travail et d'emploi, nous assurerons son maintien afin de continuer les projets pour le bien-être de tous les habitants.

Ne voyez pas d'amertume dans mes propos, pas de découragement dans mon rôle de maire, mais, la réalité des choses de la vie et du moment, tout simplement.

Je tiens à remercier les employés communaux, les présidents d'associations, les membres de la bibliothèque, les pompiers volontaires et tous ceux et celles qui, volontairement et bénévolement, participent au « mieux vivre » de la collectivité, pour l'intérêt général.

Bonne année à toutes et à tous, de la part de votre conseil municipal que je tiens à remercier publiquement pour l'exécution de ce mandat, pour son implication dans nos décisions, pour l'ambiance que nous avons su créer ensemble sans laquelle nous n'aurions pu mener à bien, ce que nous vous avons promis en 2008.

À bientôt.

*Respectueusement, votre Maire
Daniel Leriche*



Vie communale

La mairie rénovée

La mairie, cette « vieille dame » a fêté ses 80 ans le 1^{er} septembre 2013.

Les outrages du temps étaient par trop voyants et devenus source de dysfonctionnements tant par la vétusté et l'exiguïté des bureaux que par l'inadaptation du bâtiment au service du public. La loi sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite applicable au 1^{er} janvier 2015 a conforté cette nécessité de rénovation.

Les travaux de la 1^{ère} phase concernant les aménagements intérieurs et extérieurs (nouvelle disposition des bureaux, accueil au public, rampe d'accès pour les handicapés...) ont débuté le 13 mai dernier et se sont terminés à la mi-décembre 2013.

L'achèvement des travaux des 2^{ème} et 3^{ème} phases (salle des mariages et abords) est prévu dans le 1^{er} trimestre 2014.

L'accès principal de la mairie, pour tout public, se fera à l'arrière du bâtiment, côté parking



La galerie de la mairie



Le futur accès de la mairie

Quelques règles de civisme

Les trottoirs, sauf indication contraire et spécifique, ne sont pas des parkings. Les véhicules qui y stationnent sont une gêne pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les mamans ou nounous avec des poussettes...

La collecte des sacs jaunes est programmée toutes les 2 semaines en général, le vendredi matin. Si un sac n'a pas été ramassé, c'est, soit qu'il n'a pas été déposé dans les temps, soit pas à la bonne date ou bien encore qu'il contient des déchets non recyclables (une étiquette apposée par les employés du SIRTOM signale cette anomalie).

Dans tous les cas, ce sac ne doit pas rester sur le trottoir. Par grand vent, il peut se transformer en projectile dangereux ou se retrouver sur la chaussée et provoquer des accidents ou bien tout simplement importuner les voisins.

Il en est de même pour les bacs d'ordures ménagères.



Changement de priorité

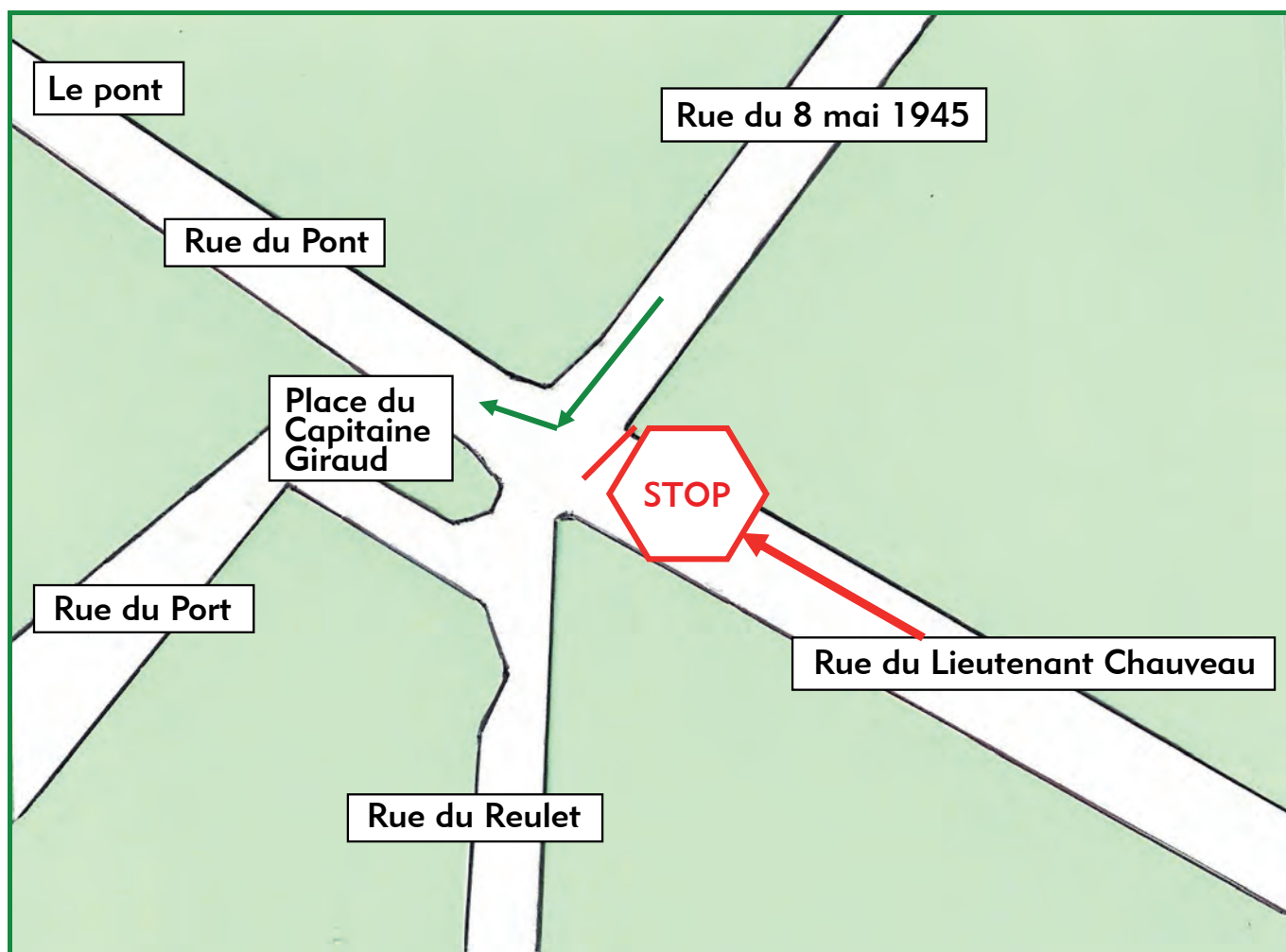
Pour clore le chantier de la voirie de la rue du Lieutenant Chauveau (revêtement et trottoirs), le conseil municipal a voté une modification de priorité au carrefour des rues :

Lieutenant Chauveau – 8 mai 1945 - Rue du Reulet et de l'avenue de la Gare (cf. plan).

Le stop sur la RD 974 en provenance de Chagny sera supprimé et un stop sera implanté au bas de la rue Lieutenant Chauveau sur la RD 978. Celui de la rue du Reulet sera maintenu. Ainsi le principe de priorité à droite s'appliquera entre les deux stops : les véhicules en provenance de Chalon seront prioritaires sur ceux venant de la rue du Reulet.

Ce changement de priorité n'est pas une fin en soi mais un outil pour mieux sécuriser le centre de notre village en limitant la vitesse des véhicules venant de Chalon et allant en direction d'Autun-Le Creusot.

Cette nouvelle installation sera à l'essai et sera largement annoncée en amont des panneaux stop.



Assainissement

Le projet d'extension du réseau d'assainissement collectif Route de Saint-Bérain et Route de Couches avance. En effet le conseil municipal vient de valider l'avant-projet présenté par le cabinet BEREST. De ce fait, il a été décidé de lancer les missions d'étude de projet et d'assistance pour la passation des contrats de travaux en vue de procéder à la consultation des entreprises.



Réserve foncière

La commune s'est portée acquéreur d'une réserve foncière de 24 000 m² au centre du bourg de Saint Léger.

Un comité de pilotage a été composé :

- Commune
- Communauté de Communes
- Pays du Chalonnais
- Agence Technique Départementale (ATD 71)
- Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement de Saône-et-Loire (CAUE 71)
- Direction Départementale des Territoires (DDT 71)

Le cabinet **URBICAND** a été pressenti pour définir l'orientation d'aménagement de la réserve foncière et établir un cahier des charges.

Très rapidement, la commune a envisagé la réalisation d'une maison d'accueil pour personnes âgées non dépendantes.

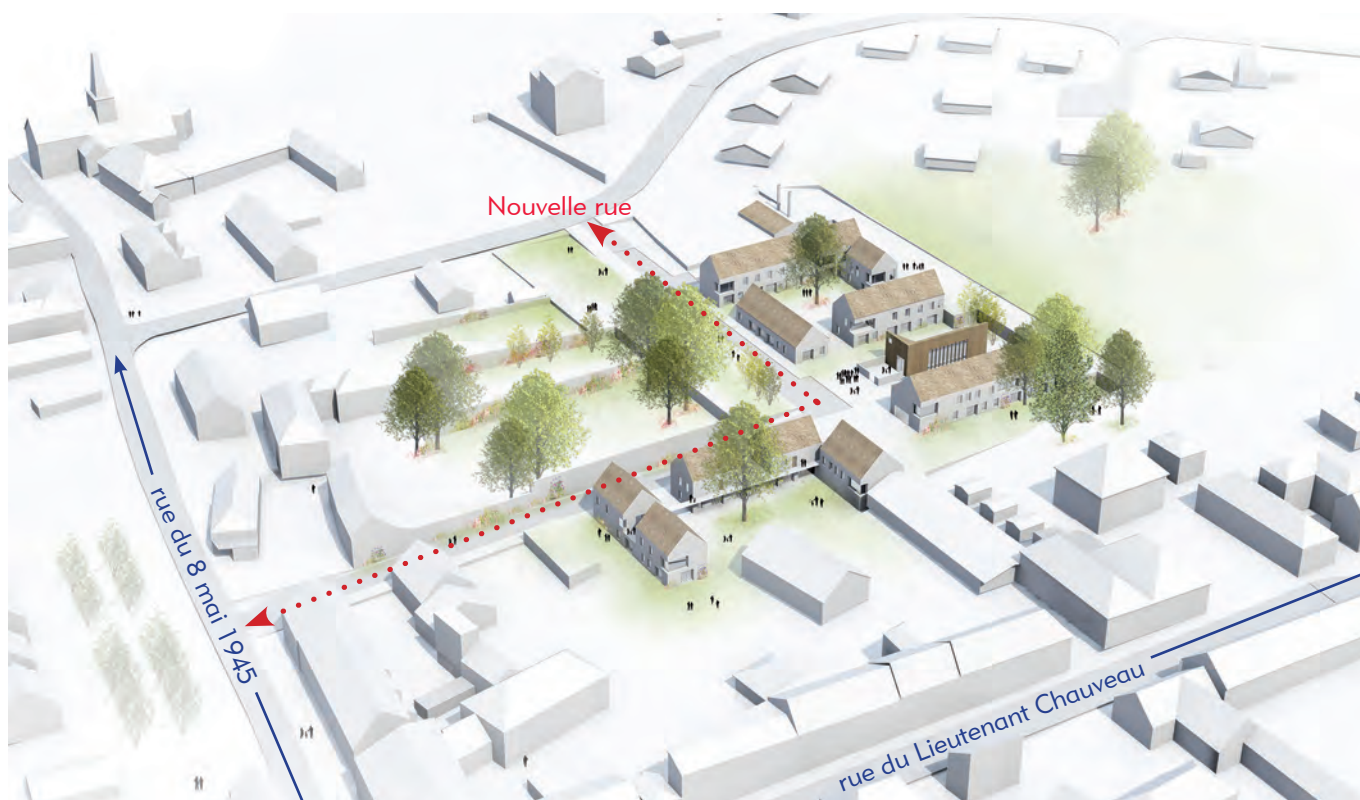
Après avoir défini un préprogramme, le comité de pilotage a lancé un concours maîtrise d'œuvre pour la construction de logements accessibles et l'aménagement de l'espace public. Une trentaine de candidats architectes ont répondu, 3 ont été retenus et ont remis leurs projets d'aménagement début novembre.

Dernière minute

Le jury de concours d'architectes a évalué et classé les 3 projets le 8 novembre.

La prochaine étape consiste maintenant à l'élaboration du plan de financement.

Voici un aperçu de ce que pourraient être les futurs logements pour personnes âgées non dépendantes.
Source : **Charles-Henri TACHON**, architecture et paysage / **Tim Boursier-Mougenot**, paysage.



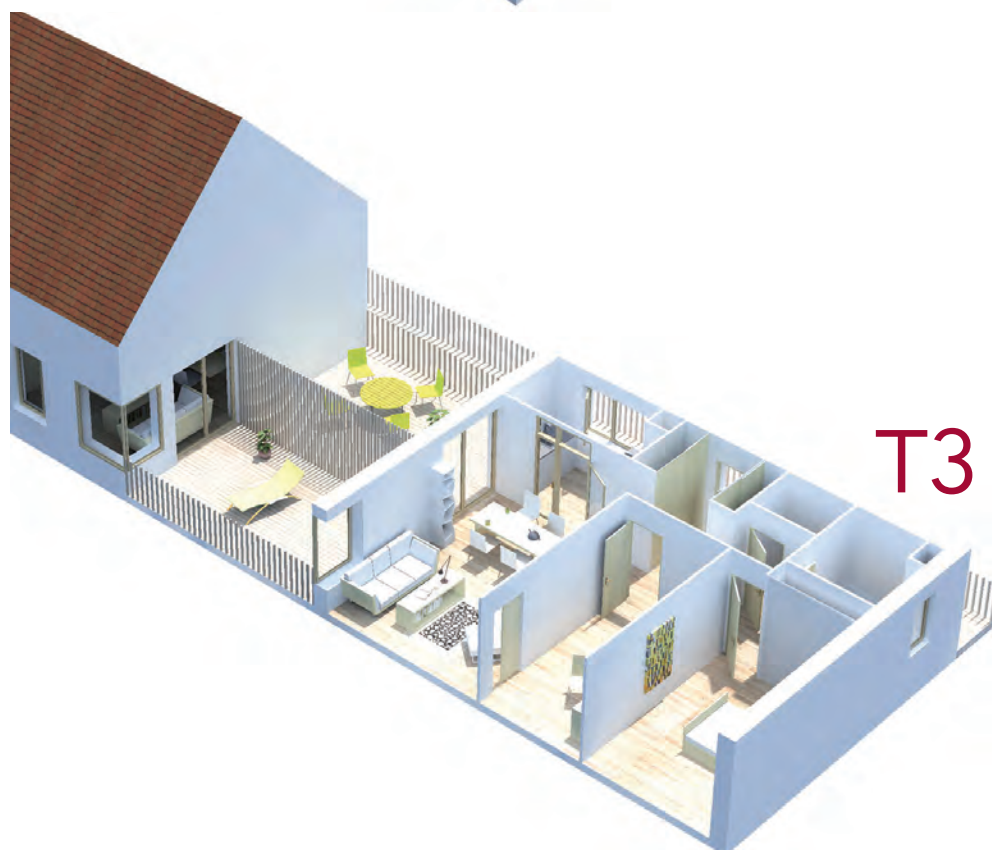


Une trentaine de logements, 17 T2 et 13 T3 (location et accession à la propriété) seraient regroupés par 2, 3 ou 4 sous forme de maisons rappelant les bâtiments du bourg et traduisant une volonté de continuité avec le tissu traditionnel.

T2



T3





Réalisation intercommunautaire sur la commune

Dès 2011, la Communauté de Communes « Entre Monts et Dheune » projetait la création sur son territoire de trois aires de stationnement pour camping-cars afin de satisfaire aux besoins d'accueil d'une nouvelle clientèle touristique et contribuer ainsi, au développement économique local. Ces espaces ont été localisés à Saint Léger, Saint-Sernin-du-Plain et Chassey-le-Camp.



Aire de camping

Le parking de Saint Léger se situera sur des parcelles de terrain acquises par la Communauté de Communes, en contrebas de la Route de Saint-Bérain-sur-Dheune. Il pourra accueillir 12 camping-cars et mettre à disposition de leurs occupants, stationnement, bornes électriques, points d'eau, jeux...

Les travaux de réalisation du site, rondement menés, sont en voie d'achèvement.



Les futurs emplacements de stationnement des camping cars



Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Dheune

L'eau du robinet... que vous buvez !

Présentation générale

- Délégué : **VEOLIA EAU**
- Périmètre du service : 11 communes (Aluze, Bouzeron, Chamilly, Charrecey, Chassey-le-Camp, Cheilly-les-Maranges, Dennevy, Remigny, Saint-Bérain-sur-Dheune, Saint-Gilles, Saint Léger-sur-Dheune)
- Le patrimoine : 108 km de canalisations de distribution, 3 stations de pompage et de surpression, à Remigny, 8 réservoirs de capacité 2580 m³.
- Service de l'eau potable : 2663 abonnés pour 4924 habitants desservis, volume annuel vendu environ 305000 m³.

Qualité de l'eau : 100 % conforme

150 contrôles sanitaires sont effectués annuellement par l'Agence Régionale de Santé et par le délégué.

La qualité de l'eau potable est excellente tant sur le plan bactériologique que physio-chimique.

Les travaux

Le schéma directeur a permis de cerner l'ensemble des « points noirs » qu'il convient de supprimer petit à petit.

Après le bourg de Remigny, l'avenue de Lustin et la rue du Lieutenant Chauveau à Saint Léger, la conduite principale entre Dennevy et Saint Léger, d'autres canalisations seront remplacés.

A savoir à Remigny (port du canal), à Saint-Bérain-sur-Dheune (les Lauchères), à Saint Léger (rue du Port)

Amélioration de la maîtrise sanitaire

Très bientôt, la pose de deux systèmes de chloration sur les réservoirs de Saint Léger et Saint-Bérain, associée à l'implantation d'électrovannes forçant le marnage de ces 2 réservoirs, permettra la disparition totale des odeurs de chlore.

Notre syndicat intercommunal des eaux de la Vallée de la Dheune ne cesse d'aller de l'avant afin de satisfaire nos abonnés car, comme dit le dicton : « qui n'avance pas... recule »



2014 Année d'Élections

Dates à retenir

Les élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars.

Les élections européennes auront lieu le 25 mai.

Par arrêté préfectoral du 23 août 2013, la salle Pierre Chamagne a été désignée pour accueillir les bureaux de vote.

Élection des conseillers municipaux.

Application du scrutin de liste pour les communes de 1 000 habitants et plus.

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes complètes. Ces listes comportent autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Il s'agit d'une élection proportionnelle avec prime majoritaire (article L.262 du code électoral). Au 1^{er} tour de scrutin, la moitié du nombre de sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour, il est procédé à un deuxième tour.

Seules peuvent se présenter au 2^{ème} tour les listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour. Peuvent fusionner, au 2^{ème} tour, les listes ayant obtenu 5 % des suffrages. La moitié du nombre de sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a obtenu le plus de voix. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges (ni au 1^{er}, ni au 2^{ème} tour). Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

Sylvia Pinel, Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, a rendu visite à Saint Léger

C'est en compagnie d'une nombreuse délégation d'élus nationaux et départementaux et de représentants de l'État que **Sylvia Pinel** s'est arrêtée à Saint Léger pour terminer son périple bourguignon. La Voie Verte et notre port de plaisance lui ont été exposés en détail. Après les allocutions officielles, le maire de Saint Léger a offert un vin d'honneur à l'assemblée à l'ombre des marronniers et clos cette visite en invitant Madame la Ministre à signer le livre d'or de la commune.





Nouveaux venus à Saint Léger-sur-Dheune

■ Le magasin **LOISIR PECHE** a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2013 dans le bâtiment SNCF.

Loisir Pêche

79 avenue de la Gare
71510 Saint Léger sur Dheune
☎ 03 85 41 42 79

Internet : loisirpeche@orange.fr
Gérant : François MOURY



François Moury

Outre un accueil sympathique et la compétence du vendeur, vous y trouverez tout l'attirail du pêcheur à la ligne (appâts, cannes, moulinets, petit outillage et équipement, matériel divers...)



Isabelle et Jean-François

■ A la **COULÉE DOUCE** on ne se la coule pas douce: Magali-Isabelle MARICHY s'active aux fourneaux pendant que son compagnon, Jean-François GIRARD est au bar. Chacun sa place !

Passionnée de cuisine, Magali, ancienne conductrice de machines automatisées, se consacre aujourd'hui à la restauration. Installés depuis presque un an, ils ont pour projet d'agrandir et d'ouvrir leur nouvelle salle de restaurant de 20 places en janvier 2014.

Au menu: spécialités du terroir et petits plats innovants.

Le restaurant sera ouvert la semaine mais également le samedi soir et Magali avoue avoir « des idées plein la tête... »

L'hiver annonce également le retour des concours de belote les samedis après midi. Donc à vos cartes!

La Coulée Douce, bar, tabac, brasserie
13 rue de la Gare
☎ 03 85 45 10 95



École Primaire

☎ Maternelle 03 85 45 37 83 ☎ Élémentaire 03 85 45 43 95 E-mail : 0711548X@ac-dijon.fr

A la rentrée 2013, l'école compte 8 classes :

- 3 dans le bâtiment « maternelle »
- 5 dans le bâtiment « élémentaire »

Effectif et personnel : 176 élèves



- M^{me} MATHEY : 24 élèves de petite section
- M^{me} BOMONT : 19 élèves de moyenne section
- M^{me} MOREAU : 24 élèves de grande section
- M^{me} GENESSON : 18 élèves de CP
- M^{me} ROLLAND : 17 élèves de CP/CE 1
- M^{me} REBILLARD : 19 élèves de CE1/CE2
- M^{me} DRAIN : 23 élèves de CE2/CM1
- M^{me} VAUCHEY : 24 élèves de CM1/CM2

La décharge de direction est assurée le vendredi par M^{me} GAILLARD qui travaille également le mardi à l'école de Perreuil.

L'école bénéficie de l'aide administrative et éducative (20 h par semaine) de M^{me} Béatrice HOFMAN, nommée par l'Éducation Nationale.

La municipalité met à notre disposition M^{mes} Patricia Boyer, Rose-Marie Jossart et Sophie Teixeraud pour encadrer les élèves des classes maternelles.

M^{me} Isabelle Poupart assure l'entretien des locaux de l'école élémentaire.

Activités pendant l'année 2012-2013 :

- Participation au Téléthon
- Fête de Noël avec la participation de l'APE, de la municipalité (livres offerts aux maternelles), de Michel Camus et Eric Mathey
- Partenariat avec la bibliothèque et participation au voyage lecture « Lovelivres » avec les maternelles
- Semaines des couleurs en petite section
- Semaine du goût (maternelle)
- Projet passerelle entre la crèche et la classe de PS
- Décloisonnement GS/CP
- Diverses expositions des travaux des élèves suite à l'intervention de Séverine Dausse en arts visuels
- Participation à la fête de la musique pour les CP et les CE1
- Fête des écoles avec l'intervention de Rachel Jorry



Départ Christelle Drost

Classe des CP : Spectacle musical réalisé par les élèves en partenariat avec les intervenants de la communauté de communes le vendredi 17 mai à 20 h 30 à la salle Jean Genet de Couches

Animation pour découvrir les abeilles le lundi 25 juin

Accueil de drôle de petites bêtes (les oeufs de grenouilles)

Classe des CE2 : Permis piéton en partenariat avec la gendarmerie (sortie le 8 avril et tests)

Classe des CM1 : Intervention des pompiers de St Léger pour faire passer l'attestation des premiers secours aux élèves

Classe des CM2 : Intervention d'un agent SNCF pour sensibiliser les élèves à la sécurité ferroviaire

Partenariat avec la gendarmerie pour délivrer l'attestation de sécurité routière aux élèves

Pour les parents : Séances de relaxation avec Nathalie Creuzet, soirée jeux à la ludothèque de Couches.



Sorties scolaires

Grâce à une subvention importante de l'Association des Parents d'Elèves et à la participation des familles :

- **Toutes les classes** : Le 28 mai à Couches pour les cycles 3 : randonnée pédestre, séance à la ludothèque et visite du château
- Le 4 juin à Couches pour les CP/CE1 : randonnée pédestre, séance à la ludothèque et visite du château
- Le 7 juin à Couches pour les Maternelles : jeux extérieurs, séances à la ludothèque et spectacle musical « La cour d'Éole » à la salle Jean Genet
- Le 7 juin à Couches pour les classes du CP au CM1 : spectacle musical « La cour d'Éole » à la salle Jean Genet



Petite section rentrée 2013-2014

Classe des Petits Moyens Grands : Sortie au CPIE le 28 mai à Collonges la Madeleine pour finaliser les projets de classe (les plantations et bêtes de jardin, les petites bêtes de la forêt et l'eau)

Classe des CP : Voyage scolaire aux volcans d'Auvergne les 17 et 18 juin

Classe des CE1/CE2 : Sortie le 1^{er} juillet au gouffre de Poudrey et à Dinoozo pour finaliser le travail mené en classe sur la Préhistoire

Classe des CM1 : Sortie à Collonges la Madeleine

Classe des CM2 : Sortie le 7 juin à Guédelon pour finaliser le travail mené en classe sur le Moyen-âge

Classe CP et CM2 : Tous les mardis du 4 décembre au 5 mars inclus, 10 séances de piscine qui se sont déroulées de 14 h 10 à 14 h 50. Le coût des entrées a été pris en charge par la municipalité (2,95€/enfant/séance) et le coût du transport par l'APE.

Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité, à la communauté de communes, à l'APE pour leur soutien et les participations financières et aux parents accompagnateurs.



Grande section rentrée 2013-2014
Jean-Guy Trintignac (Remplaçant) et Audrey Moreau

Interventions financées par la Communauté de Communes entre Monts et Dheune

Musique avec Rachel Jorry

Théâtre avec Jérémy Perrin

Arts visuels avec Séverine Dausse

Judo avec M. Wagner

Aides et financements exceptionnels

La municipalité a financé les entrées de la piscine à hauteur d'environ 1 500 euros et a permis à Vincent Souilha (directeur adjoint du centre de loisirs) d'encadrer un groupe.

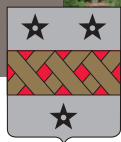
Intervention bénévole de Valérie Mittoux pour organiser et encadrer les randonnées pédestres lors des sorties à Couches.

Mise à disposition de la ludothèque de Couches et de son animatrice par la Communauté de Communes autour du Couchois.

Prêt de la salle Jean Genet pour le spectacle musical des CP par la Communauté de Communes autour du Couchois et mise à disposition de M. Gerland pour sonoriser le spectacle et organiser l'accueil des spectateurs.



Fête des grands-pères



Pour 2013-2014

Nous tenons à remercier tous les partenaires qui par leur aide et leur soutien nous permettent de réaliser tous nos projets. Nous espérons reconduire certaines actions et en réaliser de nouvelles :

- Séances de « connaissance du milieu aquatique » à la piscine du Creusot pour les CP et CM2 (financées par l'APE et la municipalité)
- Prévention routière pour les CM2 et attestation 1^{ers} secours pour les CM1
- Visites de certains services du village : la poste, la caserne des pompiers, la gendarmerie...
- Classe transplantée pour la classe CM1/CM2 si obtention des financements
- Semaine du goût
- Spectacle musical pour la classe des CM1/CM2 à la salle Jean Genet si les partenariats sont reconduits
- Projet passerelle crèche-petite section
- Projet jardinage en PS, MS, CP et CP/CE1
- Rencontres sportives pour la classe de CE1/CE2
- Décloisonnement du CP au CM2 pour l'enseignement de l'histoire-géographie 2 fois par semaine
- Liaison CM2-6^{ème} avec le collège de Couches
- Participation des CM2 au projet « les sciences c'est génial » en partenariat avec l'académie François Bourdon du Creusot et l'IUT du Creusot
- Rédaction du projet éducatif en concertation avec la municipalité afin d'organiser les activités périscolaires suite à la réforme des rythmes scolaires applicable à Saint Léger à la rentrée 2014

Un grand merci à Rose-Marie Jossart pour ses nombreux articles de presse qui resteront la mémoire de l'école.

Bonne année à tous de la part des petits et des grands de l'École Primaire (maternelle et élémentaire).

Stéphanie Vauchey

Salle Jean Genet à Couches

Vendredi 17 mai 2013

« LA VIE QUI PASSE »

Spectacle interprété par les élèves de CP de Saint Léger-sur-Dheune
Poèmes de Hugo, De Nerval, Baudelaire, Sainte Beuve, Andrée Chérid
Chansons de Maxime Leforestier, Renaud, Brassens, Charles Aznavour
Initiation et mise en scène de Stéphanie Vauchey, professeur des écoles

Musique de Rachel Jorry

Arts visuels de Séverine Dausse

Décors de Marinette Walls.

Financement de la Communauté de Communes « Entre Monts et Dheune »



Cette représentation des enfants évoquait les différentes tranches de la vie : naissance, enfance, adulte et vieillesse au travers de poèmes et de chansons qu'ils ont interprétés de tout leur cœur. Le public enthousiaste était sous le charme et a longuement applaudi les artistes en herbe.



Centre de loisirs

L'accueil de loisirs se porte bien avec au quotidien environ 150 vacances d'enfant par jour réparties entre l'accueil du matin, le temps du repas et l'accueil du soir. Près de 200 enfants différents fréquentent chaque année l'établissement.

Les diverses activités proposées dans le projet pédagogique en 2013 :

- Pour les vacances d'automne : circuler (sensibilisation des enfants à la sécurité avec intervention des pompiers et de la gendarmerie, test à pied ou en vélo, quelques règles de secourisme...).
- Pour les vacances d'hiver : les sciences et techniques (observer les propriétés de l'air, de l'eau, peser, mesurer, tester, manipuler, démonter, construire une mini station météo...).
- Pour les vacances de printemps : à la ferme (découverte de l'environnement d'une exploitation, les animaux, le travail...).
- Pour les vacances d'été : tous au vert (sensibilisation des enfants au respect de la nature et de l'environnement, au développement durable et au recyclage et comprendre l'écosystème, la chaîne alimentaire, le cycle de l'eau, l'effet de serre...).
- Tous les mercredis : la diversité culturelle (découvrir d'autres cultures, prendre conscience de la diversité et apprendre à vivre ensemble...)

En partenariat avec la bibliothèque un voyage lecture : Lovelivre.
Et bien sûr un camp sous toile de tente au camping d' Arnay le duc.



Escalade dans les arbres à Givry



Atelier cuisine



Présentation de livres aux plus petits



En vélo par la voie verte



Fête de la musique

La 2^{ème} édition léodégarienne de la fête de la musique a été un succès. Soleil et orchestres éclectiques étaient au rendez-vous au port de plaisance le 21 juin.

Voici ce que le public a pu écouter et regarder : les enfants des classes de CP et CE1, un duo improvisé par des touristes anglophones, la chorale de Rully, le Petit Orchestre et ses élèves, Cacophonia et ses percussions, le jazz manouche de ZwingFolies, Grégoire et ses chanteurs et danseurs de hip-hop, le groupe de rock d'Edouard Leriche.

Pour terminer cet inventaire à la Prévert, des stands de salaisons, moules-frites, vins, bières, pains et tartines bio... ont permis aux spectateurs de se restaurer tout au long de la soirée.



HIP-HOP



Le groupe Cacophonia



Le groupe Zwing folies



Le petit orchestre



Les enfants de l'école



Les jeunes



La chorale de Rully



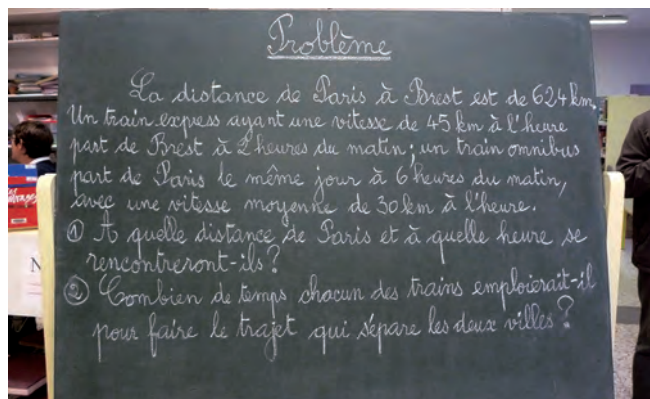
Bibliothèque municipale

Le vendredi 11 octobre, à 20 h 30, la bibliothèque accueillait Jean-Pierre Lamy qui nous a permis de redécouvrir Jules Renard (1864-1910). C'est ainsi que, devant une trentaine de personnes, il a donné un aperçu du caractère odieux de M^{me} Lepic, mère de Poil de Carotte. Après avoir joué aux devinettes afin que le public découvre les animaux des « Histoires Naturelles », il a régalé celui-ci de nombreux aphorismes tirés du célèbre « Journal », 1905-1910. La soirée s'est poursuivie avec l'interprétation d'un extrait d'une pièce de théâtre, « le Plaisir de rompre » en compagnie d'une amie, Jill Labranche.



Le plaisir de rompre

Encore une agréable soirée grâce à l'érudition et au talent de Jean-Pierre Lamy avec qui nous avons déjà rencontré Boris Vian en 2011 et qui nous proposera un rendez-vous avec Léo Ferré en 2014.



Le problème, solution page 36

Et naturellement, en plus de ces moments culturels, la bibliothèque rassemble toujours plus d'ouvrages: romans divers, romans policiers, de terroir, historiques, bandes dessinées ainsi que des documentaires nombreux et variés. Les vitrines constituent un attrait supplémentaire de notre bibliothèque, c'est ainsi qu'à l'occasion du tricentenaire de sa naissance, Diderot occupera la 3^{ème} vitrine. La semaine du goût est à l'honneur dans la 1^{ère} vitrine avec des livres de cuisine choisis dans notre fonds jeunesse. C'est Jules Renard qui occupe la 2^{ème} vitrine. Tous les ouvrages exposés peuvent être empruntés

Marché nocturne

Une seule édition cette année du marché nocturne, le 12 juillet. Soirée propice à la détente avec dégustation de spécialités locales dans une ambiance musicale.



Gourmandise !



Oh les coeurs !



Départ en retraite

L'heure de la retraite a sonné le 2 juillet au soir pour Daniel Labaune, notre garde-champêtre.

Le 13 août, le maire et les conseillers municipaux l'ont convié à une petite cérémonie au cours de laquelle M. Leriche l'a remercié pour ses 33 années passées au service de la commune. Il a souligné sa disponibilité et son dévouement dans le cadre de son travail et dans la vie associative. Il lui a remis la médaille communale ainsi qu'un cadeau de la part des élus.

S'il compte bien se reposer et profiter pleinement de ses petits enfants, Daniel Labaune cultivera son jardin sans oublier de donner un coup de main aux associations léodégariennes, comme il l'a déjà fait pour la mise en place et le démontage des décorations des rues pour le jumelage...



Daniel Labaune

Carnet blanc au Conseil Municipal



Samedi 13 juillet en fin de matinée, les rues de Saint Léger ont résonné aux sons des sirènes de pompiers. Pas de panique !

Si les véhicules du centre de secours étaient de sortie, ça n'était pas pour éteindre un incendie mais pour accueillir le chef du CPI, Damien Bondoux et Marie Goudet à la sortie de la mairie où ils venaient de convoler en justes noces.

Le jeune couple et leur fille Agathe ont ensuite traversé le village jusqu'à la salle Pierre Chamagne juchés sur le CCF (camion citerne feux de forêts)



Banquet des anciens

Cette année, un peu moins d'une centaine de convives a participé au traditionnel banquet offert par la commune.

Pour le plaisir des yeux, les tables étaient décorées aux couleurs de l'automne.

Pour le bonheur de leurs papilles, les invités ont dégusté :

Une verrine de tomate, poivron et rillettes de thon aux épices
Un pressé de queue de bœuf et parfait de foie en gelée de lentilles vertes, espuma de foie gras de canard
Du rouget barbet et saumon au coulis de carapace
Un médaillon de veau soubise gratiné, gâteau de pomme de terre et flan de brocolis
Fromage
Un meringué de chocolat au coulis de praliné,
Le tout préparé par les cuisiniers du Chalet Bleu.
Ces mets étaient accompagnés de St Véran, de Santenay et de Crémant.

Les musiciens de l'école de musique ont interprété quelques chansons de Piaf, Lenorman, Aznavour reprises en chœur par l'assemblée... et quelques valses, tangos et autres pasodobles pour les danseurs.



À table



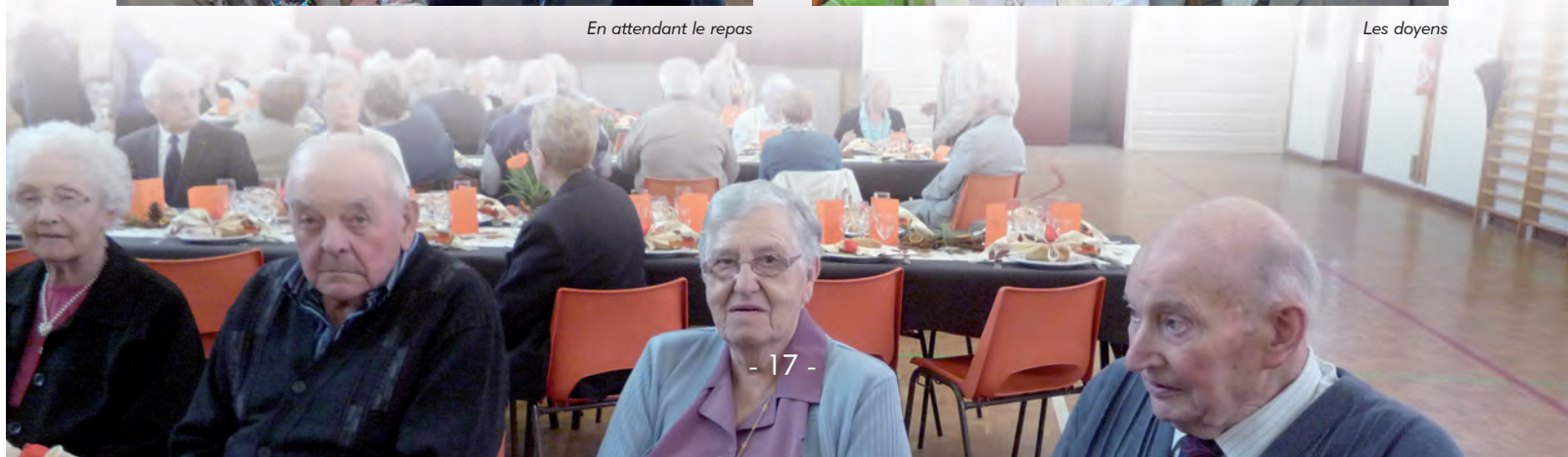
Des nouveaux



En attendant le repas



Les doyens





Centre de Première Intervention



ZA Le Colombier – 71510 Saint Léger sur Dheune
el/Fax : 03 85 45 47 12
Mail : info@pompier-saint-leger.fr
Plus d'info sur notre site internet : www.pompier-saint-leger.fr



Les sapeurs-pompiers volontaires de Saint Léger sont aux côtés de la population depuis presque 70 ans. Ils assurent des missions diversifiées :

- le secours à personnes
- les accidents de la circulation
- la lutte contre les incendies et les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, orages...)
- les sauvetages d'animaux (sauvages ou domestiques)

Nous sommes 18 sapeurs-pompiers (hommes et femmes), disponibles et formés pour intervenir 7 j/7 et 24 h/24 dans toutes les situations. Nous effectuons entre 70 et 90 interventions par an.

Du nouveau...

L'ensemble du personnel est heureux de vous confirmer ce que nous avons annoncé en fin d'année dernière. Le programme de remplacement de nos véhicules est aujourd'hui terminé. Il s'est conclu par l'arrivée de notre nouveau véhicule léger !

Notre centre dispose désormais d'un CCF (véhicule poids lourds hors route), un VPI (véhicule de première intervention) et une VL (véhicule léger).

Ces changements de véhicules nous permettront de mener à bien nos interventions dans de meilleures conditions et de répondre plus facilement aux interventions qui deviennent de plus en plus techniques chaque jour.

L'avenir...

Par ailleurs, le centre travaille toujours sur un projet d'intégration au Service Départemental d'Incendie et de Secours (**SDIS 71**). Cette intégration vise à mieux protéger notre commune mais aussi de pouvoir renforcer les centres de secours voisins. En effet les vocations de sapeurs pompiers volontaires sont en baisses. Notre force est d'être une commune où nous pouvons mobiliser des sapeurs pompiers disponibles en journée !

Nos besoins...

Afin d'augmenter notre capacité opérationnelle en journée nous avons besoin de vous !

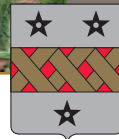
Vous êtes une femme, un homme de plus de 16 ans, vous avez quelques heures de disponibles chaque mois, venez nous rencontrer et découvrir notre fonctionnement. Il ne faut pas forcément être athlète de haut niveau pour être sapeur pompier, il faut simplement avoir envie d'aider les autres...

Merci à vous...

Nous tenions à remercier la Commune de Saint Léger pour son soutien sans oublier toute la population pour ses dons lors de notre passage pour les calendriers ou présence à notre loto, c'est grâce à cela que nos projets avancent...

Le Chef de Centre
Damien BONDOUX





FNACA

Compte-rendu de l'assemblée générale du Comité FNACA qui a eu lieu le mardi 1^{er} octobre en présence de nombreux adhérents.



« A l'ouverture de séance, le président requiert une minute de recueillement en mémoire de nos quatre camarades décédés entre le 1^{er} septembre 2012 et le 1^{er} septembre 2013 (année FNACA) : Paul Lecoeur, Bernard Bachelet, Alain Lardry et Gabriel Peubrier. Ce dernier, porte-drapeau de la section locale, sera remplacé par Louis Wagner. Décision prise à l'unanimité.

Secteur n°8 : compte-rendu de la réunion du 5 septembre à Sennecey-le-Grand. Les acteurs de la Guerre d'Algérie prennent de l'âge. Le département a enregistré 163 décès durant l'année écoulée. Sur le plan national, depuis la création de la FNACA, nous avons eu 335 000 décès. La question sur le devenir et le fonctionnement du regroupement des veuves a été abordée.

Conseil départemental : lundi 21 octobre à Toulon-sur-Arroux.

Congrès départemental : jeudi 7 novembre à Autun, nous serons présents à ce congrès. Notre ami Gabriel Masson recevra la médaille et le diplôme d'honneur de la FNACA.

Siège départemental : l'immeuble abritant le siège a été vendu. De ce fait, la FNACA 71 a déménagé et se trouve maintenant à Mâcon. Adresse postale : 9 rue Lacretelle BP 90070 71 003 Mâcon Cedex.

Elections : le bureau démissionnaire a été reconduit à l'unanimité :

Président-secrétaire : Roger Pacorel

Vice-président : Jacques Mazuryk

Trésorier : Roger Miana.

Finances : Le bilan financier présenté par Roger Miana a été approuvé par l'assemblée. La subvention communale nous aide à l'achat de plaques souvenirs lors de décès.

Cartes et calendriers 2014, les adhérents présents ont reçu leur carte et calendrier 2014 »

La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Amicale pour le don du sang bénévole

Calendrier des collectes 2014

- vendredi 10 JANVIER matin
- vendredi 16 MAI après-midi
- vendredi 10 OCTOBRE matin
- vendredi 14 MARS matin,
- vendredi 18 JUILLET après-midi



Le réconfort

La Bourgogne Franche-Comté est l'une des principales régions en matière de dons de sang au niveau national. Pour les donneurs réguliers, continuez et parlez-en autour de vous.

Pour les nouveaux, l'équipe médicale présente lors de la collecte (une secrétaire, un médecin, des infirmières) répondra à vos questions et vous guidera.

Après le don, l'Amicale vous accueillera et vous restaurera. Par contre cette collation ne pourra pas compenser l'absence de petit déjeuner ou déjeuner. En effet, la prise de sang est souvent effectuée à jeun ; là, c'est l'inverse, un vrai repas est préconisé avant ainsi qu'une bonne hydratation.

Pour la vie de l'association, le bureau a été modifié. Chantal NOUILLOT, Robert FRIBOURG, Bruno SEGUIN, Bernard LUCOTTE, Consiglia DUBOIS et Christiane BOURILLOT ont laissé leur place, tout en restant membres actifs, à Virginie LABORDE Présidente, Aurélie DEBORRE Vice Présidente, Vincent MARCHAL Secrétaire, Sylvie GILLOT Vice Secrétaire,

Michel BROUWERS Trésorier, Jean-Louis FEVRIER Vice Trésorier. Notons aussi l'arrivée de nouveaux membres, Patricia FAUSSOT, Laurent NIOT.

La nouvelle équipe remercie tous les membres pour le travail fourni et les heures consacrées à l'Amicale.



Les diplômés



La dernière collecte



L'Assemblée Générale du 28 avril a été l'occasion de fêter les 30 ans de l'association. Chantal NOUILLOT a reçu la médaille de la ville pour ses trente ans de bénévolat au sein de l'Amicale.

Des donateurs réguliers ont été récompensés :

25 dons : Florence REBILLARD, Sébastien LUCOTTE, Maurice BARAUD

50 dons : Patrick LUCOTTE, Roberte NOEL

100 dons : Michel DUPART, Daniel FRIBOURG.

Les maires de Saint Léger, Dennevay et Saint-Gilles étaient présents. Nous les remercions pour leur soutien financier et pour la mise à disposition de la Salle Polyvalente de Saint Léger.

De nouvelles démarches publicitaires ont été créées, une page Facebook « Don du sang de Saint Léger-sur-Dheune » pour sensibiliser le plus grand nombre de jeunes possible ainsi qu'une publicité pour chaque collecte sur Creusot info.

N'oubliez pas de venir nous rencontrer tous les mardis matins au marché. Nous vous offrirons café, gaufres, petits gâteaux...

et pour le Téléthon nous préparons un stand spécial dédié à cette cause le mardi 3 décembre. Pour terminer, nous vous rappelons l'importance du Loto dont les recettes nous permettent d'offrir repas et cadeaux aux donateurs.

Nous vous attendons nombreux lors des prochaines collectes.

La vague des Classes en 3

Journée de retrouvailles ensoleillée et placée sous le signe de la fête pour les classards en 3.

Les conscrits ont déposé une gerbe au monument aux morts puis défilé jusqu'au supermarché. Gilou et son célèbre accordéon les a ensuite rejoints pour un apéritif en musique sur le port de plaisance. Ambiance réussie !!!

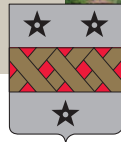
Vers 20 h, les convives se sont retrouvés à la salle polyvalente autour de tables joliment décorées de couleurs pétillantes. La soirée a été animée par le DJ Lolo.

La présidente : Sandrine Poiffaut

La Trésorière : Emmanuelle Liégeois

La secrétaire : Agnès Flèche





L'A.P.E.



L'A.P.E.

L'Association des Parents d'Elèves de Saint Léger-sur-Dheune est une équipe de parents bénévoles, qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie, pour organiser des manifestations festives et diverses ventes afin de récolter des fonds (sauf pour le téléthon) dans l'objectif de subventionner en partie des projets proposés par les professeurs des écoles (sorties, spectacles, achat de matériel, livres...).

Activités 2012/2013

Manifestations :

- Défilé de carnaval avec la participation des commerçants de Saint Léger-Sur-Dheune, goûter offert par l'APE
- Notre super loto en novembre : belle réussite
- Participation de l'APE au téléthon avec réalisation d'une pyramide en cubes décorés par les enfants au profit du téléthon.
- Fête de Noël des enfants : tenue buffet-buvette et vente de sapins du Morvan
- Opération vente de chocolats en Avril
- Fête des écoles en juin avec jeux pour les enfants, tenue buffet-buvette

Toutes ces manifestations seront reconduites en 2013/2014 ainsi que des nouveautés !



Le bureau

Projets subventionnés à hauteur de 7 300 euros :



Au téléthon

- l'achat de livres pour Explorelivres
- la globalité des transports des sorties de fin d'année des écoles primaires et maternelles ainsi qu'une partie des entrées, des transports pour le cycle piscine CP et CM2, la globalité du financement pour le projet école et cinéma CE1 et CE2. L'APE a également financé en partie le voyage scolaire en Auvergne des CP.

Le bureau de l'APE est composé de Virginie LAGRANGE (présidente), Caroline DESBROSSES (trésorière), Delphine COQUARD (vice trésorière), Maguy BATISTA (secrétaire), Carine MARCHAL (vice secrétaire), Corinne LAVOISIER (membre du bureau), sans oublier tous les membres actifs et tous les parents bénévoles venant nous aider lors de nos manifestations.



Qui peut venir ? Tous les parents !! Tous les parents volontaires sont invités à se rendre aux réunions pour y apporter leurs idées, leurs suggestions, préparer et/ou participer aux diverses manifestations, ne serait-ce que ponctuellement. Nous comptons sur vous pour venir nombreux aux prochaines manifestations de l'APE pour l'année scolaire 2013/2014.

Nous sommes à votre disposition pour plus d'informations. N'hésitez pas à nous rejoindre !! Et retrouvez nous sur notre site <http://www.ape-saint-leger-sur-dheune.fr/>

Votre contact : Virginie LAGRANGE, présidente - apestleger@voila.fr

Bonne année scolaire à tous !
Toute l'équipe de l'APE

Les Amis de Saint Léger

Toujours soucieux de mieux faire connaître leur commune, les « Amis de Saint Léger » ont organisé le vendredi 25 octobre une vidéo-conférence dans la salle de réunion de la communauté de communes.

Intitulée « Saint Léger à travers les âges », cette soirée qui rassemblait une soixantaine de personnes, était conduite par Annie Lesouple, assistée d'Yves Prudhomme et de Marc Emptaz, la partie technique étant assurée par Jean-Claude Salingue.



*Le public
Photo YDumont*

Des traces de constructions romaines près du bois de la Garenne, une hache à talon datant de l'âge du bronze retrouvée à trois mètres de profondeur au Reulet lors de la construction de la route de Chalon, constituent le début du roman de Saint Léger. La narration s'est poursuivie jusqu'au début du vingtième siècle où la population atteignit un pic de 2395 habitants.

Après les nombreuses questions d'un auditoire passionné, les échanges ont continué autour d'un buffet préparé par les cordons bleus de l'association.

Grâce à la collecte de vieilles cartes postales de Saint Léger et à la prise de photos du village actuel, les membres de l'association ont travaillé à l'organisation d'une soirée vidéo « Clichés d'hier et d'aujourd'hui » le vendredi 8 novembre à 20 h 30, et une exposition photos les samedi 9 et dimanche 10.



*Les narrateurs, Yves Prudhomme, Annie Lesouple et de Marc Emptaz
Photo YDumont*



Amicale Notre Temps

En croisière

Le 19 juin, les adhérents du Club Notre Temps sont allés en croisière sur le Lac du Bourget.

Cap au Nord ! Après embarquement à Aix-les-Bains, leur bateau a rejoint le Canal de Savière puis le Haut Rhône.

Une première escale à Lavours a permis aux passagers de visiter une cuivrerie avant de reprendre le bateau pour le déjeuner. La deuxième halte fut pour le bourg pittoresque de Chanaz et son moulin à huile.

Durant le voyage, le capitaine décrit la faune et la flore du lac, exposé très apprécié par les plaisanciers d'un jour.



Chanaz

Retour sur le passé

Le 19 septembre après-midi, les membres de l'association visitèrent le Centre d'Interprétation de la Ligne de Démarcation à Gênelard. Ce musée fait revivre la sombre période entre juin 1940 et février 1943 durant laquelle la France fut coupée en deux par la ligne de démarcation.

Après l'évocation de ces souvenirs douloureux pour certains, les membres du Club se rassérénèrent autour des « quatre heures morvandelles » aux Bizots.



Le musée de Gênelard

Gâteaux d'anniversaire

C'est au Casino de Santenay que les adhérents se sont retrouvés pour le repas d'automne et pour fêter les anniversaires de l'année.

Le Club Notre Temps se réunit les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois pour jouer aux cartes, au scrabble, tricoter et partager le goûter en bavardant.

Contact : Marguerite Brié, la Présidente au 03 85 45 43 56



Anniversaires amicale



Scrabble : une activité ludique et enrichissante

Fondé en 1992, le club de Saint Léger-sur-Dheune propose à ses adhérents une formule mixte : on peut en effet choisir entre une séance le jeudi à 14 h 30, plutôt réservée aux débutants, et une séance le vendredi à 20 h 15 pour les joueurs plus attirés par la compétition.

Le scrabble duplicate que l'on pratique est une formule équitable avec, à chaque coup, le même tirage de lettres et la même grille de mots pour tous les joueurs.

Excellent pour la mémoire, la concentration, l'orthographe et le calcul, le scrabble est un jeu intergénérationnel stimulant et passionnant.

Les séances du jeudi animées par Yves Dumont ont pour vocation l'initiation : elles vous aideront à progresser. Ainsi, grâce à des parties au vocabulaire facile on montre aux joueurs comment optimiser leurs recherches sur la grille de jeu.

Ces séances d'initiation ou de perfectionnement se déroulent dans une salle de la cour de la mairie. Elles sont gratuites et se terminent très souvent par un pot de l'amitié, qu'on se le dise ! Une visite dans notre club est tout à fait possible à n'importe quel moment de l'année. On peut ainsi se faire une idée sur notre pratique sans aucun engagement.



Club Scrabble de Saint Léger

Contact : Yves Dumont, Président au **06 18 60 72 72**

Le TRAM



Le P'tit Crucq

Dans le cadre de ses animations d'été à Saint Léger, le TRAM avait organisé 2 soirées sur le port de plaisance.

Le 3 août, l'Atelier d'Arts Graphiques, peinture contée par le collectif des Enclumés ;

Le 31 août, le Petit Crucq et son orchestre. Esprit moqueur, Le P'tit Crucq est venu chanter sa vie avec poésie et nostalgie parfois. Chansons entraînantes, pleines d'émotion, pour les grands et les petits. Où quelques fois, « Michel S ?... » et les retraités sont tournés en dérision...

Soirées plaisantes mais au public bien clairsemé.



2013 : Année des défis pour le comité des fêtes

Cette année le Comité des Fêtes s'était donné comme objectif de relever plusieurs défis.



Les mésanges du salon des talents

Notre 1^{er} défi : Rassembler des personnes ayant une passion ou un talent. Ce fut chose faite puisque le dimanche 26 mars s'ouvrait le Salon des Talents.

Au petit matin une quarantaine de participants prenait possession de la salle Pierre Chamagne pour exposer leurs diverses réalisations et pour parler de leurs violons d'Ingres aux visiteurs venus les rencontrer. Ce nombreux public a été conquis par tous ces passionnés qui réalisent tant de prouesses pour leur simple plaisir.

Ce premier salon des talents fut une réussite.

Notre 2^{ème} défi : Réaliser un char en fleurs naturelles pour participer aux festivités du jumelage. Après avoir scié, vissé plus de 1 500 vis, assemblé une ossature en bois, nous avons mis en pots plus de 130 fleurs et arraché environ 9m² de pelouse et enfin grande satisfaction notre char était prêt pour le défilé du jour J. Encore une belle réussite.

Une petite parenthèse, n'oublions pas notre Baby Foot Géant qui, pour une première, a rassemblé une douzaine d'équipes le 14 juillet. Ce Baby Foot s'est déroulé dans une super ambiance et a enchanté grands et petits.



Les petites voitures du salon des talents

Notre 3^{ème} défi : C'est avec vous Léodégariennes et Léodégariens et tous ensembles que nous allons le réaliser.

Cette année nous renouvelons notre bureau lors de notre Assemblée Générale le

SAMEDI 18 JANVIER à 18 H
à la GRANDE SALLE DE REUNION
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES de SAINT LÉGER.

Quelques changements vont avoir lieu, si nous voulons que la grande aventure du Comité des Fêtes continue, venez nous aider à la poursuivre.

Sans vous et sans votre aide, nous ne pourrions plus offrir de belles manifestations aux habitants de Saint Léger, je pense en particulier à la Foire aux Puces du 1^{er} mai, une des grandes foires existant en Saône-et-Loire.

Sachez qu'une commune qui perd une association, perd des animations et un village sans animations c'est comme un match de foot sans ballon.



Le château-fort du salon des talents

Venez nombreux nous rejoindre pour continuer d'écrire l'histoire du Comité des Fêtes .
Merci à toute mon équipe pour son soutien durant ces 12 années de communauté festive. C'est sur vous tous que je compte pour que la réalisation de ce 3^{ème} défi soit réussie.
Rendez-vous samedi 18 janvier 2014 grande salle de réunion de la Communauté de Communes de Saint Léger à 18 h.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.
Michel pour le Comité des Fêtes



Les jardiniers lilliputiens



Le char du jumelage

Association Staff Jeunes

Une trentaine de jeunes de Saint Léger-sur-Dheune se sont réunis pour aider le comité de jumelage lors de cette fête en août. Chacun a trouvé cela convivial et beaucoup ont souhaité se réunir à nouveau.

Une idée nous est donc venue: créer une association. Elle aura pour but d'aider le comité des fêtes et le comité de jumelage, d'organiser des soirées, de participer à certaines festivités comme le téléthon...

A l'heure où nous vous parlons, l'association doit être déclarée à la préfecture mais un bureau a néanmoins été formé :

Président : Camille Pocheron
Vice-président : Amaury Camus
Secrétaire : Amélie Guillemain
Vice-secrétaire : Anne Petitjean
Trésorière : Mylène Bouthenet
Vice-trésorier : Arnaud Doit



Le Staff Jeunes



Comité de jumelage Saint Léger - Lustin



Depuis 1967, **Saint Léger** est jumelé avec la commune belge de **Lustin-sur-Meuse**, en Wallonie. Tous les 3 ans sont organisées les retrouvailles entre les populations. Cette année nous avons eu le plaisir de recevoir dans nos foyers environ 150 de nos « cousins » belges durant quatre jours du **23 au 26 août**, nécessitant l'activité d'une centaine de bénévoles répartis en commissions (déco, jumeaux, repas, défilé, manutention, etc...).

Nous sommes tous attendus là-bas en été 2016.

Les mots d'ordre de ces festivités sont : simplicité et convivialité ! Ils sont les garants de la continuité de ce jumelage des populations.

Etre jumelé n'est pas une contrainte, il n'y a ni condition sociale, ni âge requis pour partager ces quelques jours avec des familles animées par un même état d'esprit : partager, échanger. Il en ressort toujours de solides liens d'amitié (d'amour aussi, parfois...) entre nos communes.

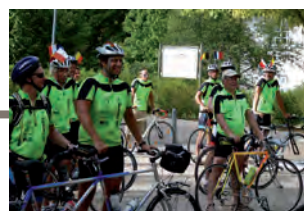
Si les festivités de 2013 vous ont intéressé, interrogé, et que vous vous dites : tiens, pourquoi on ne monterait pas là-bas en 2016 ?

Pour répondre à toutes vos questions, vos attentes, et lever vos doutes, nous sommes à votre disposition... de vive voix si vous connaissez un membre du Comité ou par mail : comitejumelage.stleger@gmail.com

Contact : Dominique Lafitte au 06 83 24 40 79

Et comme disent nos « cousins » : à tantôt !

L'arrivée



Le défilé





Les cérémonies officielles



Galerie de portraits





Un nouveau professeur au CDSI...

La rentrée 2013 a été marquée par l'arrivée de **Delphine Prost**, professeur de danse diplômée.

Delphine, intervenant déjà dans plusieurs écoles et associations des environs, enseigne la danse Modern'jazz aux enfants à partir de 4 ans, aux adolescents et aux adultes. Ces leçons ont lieu chaque jeudi à partir de 17 h 30 à la salle polyvalente.

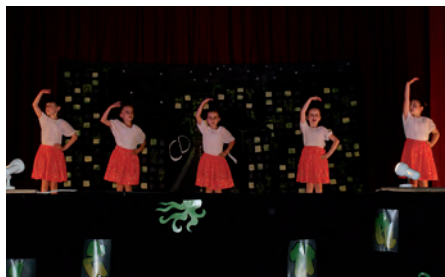
Autre nouveauté : la mise en place d'un cours pour adulte par **Jérémy Pirello**, professeur de Hip Hop.

Jérémy est désormais présent 2 jours par semaine à Saint Léger.

Le gala de fin d'année aura lieu le 17 mai 2014 ; nous vous attendons nombreux afin de découvrir le travail accompli par les danseurs.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse **danse.stleger@gmail.com** pour tout renseignement concernant notre association.

Les membres du bureau.





L'A.S.S.L. Foot



Malgré un certain malaise au niveau du football français, l'**ASSL Foot** arrive à tirer son épingle du jeu tant au niveau du nombre de licenciés qu'au niveau des résultats.

Nos équipes de jeunes se sont notamment distinguées lors des différents tournois organisés au niveau du district du pays minier et du district du pays saônois, prouvant que les clubs de villages peuvent rivaliser avec les clubs des grandes villes.

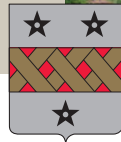
En ce qui concerne l'équipe fanion séniors, après une saison passée en 2^{ème} division, celle-ci a logiquement retrouvé la 1^{ère} division et peut s'enorgueillir d'une honorable 2^{ème} place en ce début de saison. Pourquoi ne pas commencer à penser voir Saint Léger-sur-Dheune évoluer en Promotion de District prochainement...

L'**ASSL Foot** évolue dans les différents championnats jeunes et séniors permettant de proposer la pratique du football à partir de 6 ans. Pour les moins jeunes, l'équipe de vétérans évoluant en section foot loisir propose aux plus de 34 ans de continuer de pratiquer une activité sportive en toute convivialité.

Enfin, je profite de ce bulletin pour remercier vivement la commune de Saint Léger-sur-Dheune pour son soutien ainsi que l'ensemble des bénévoles sans qui l'**ASSL Foot** ne pourrait fonctionner.

Contact : Nicolas Labille, Président ASSL Foot au **06 26 42 39 31**





L'A.S.S.L. Judo

Pendant les cours de judo, les enseignants léodégariens transmettent les valeurs et la connaissance. Ils font en sorte que chacun trouve son propre style de judo.

En pédagogie la progression du judo repose sur l'entraide.

Sa pratique nécessite d'avoir un partenaire que l'on respecte pour progresser.

C'est l'enseignant qui va transmettre les bases techniques de la discipline.

Cette formation permettra ensuite à chacun de se perfectionner et de développer un judo personnel et efficace, en découvrant le plaisir de pratiquer les différentes formes de projections et de contrôles.

Une solide formation de base garantit la sécurité des pratiquants et leur permet de progresser tout au long de leur vie de judoka.

Les ceintures symbolisent la progression de l'élève et sont délivrées par l'enseignant jusqu'à la ceinture marron.

Ensuite un examen officiel permet d'obtenir la prestigieuse ceinture noire.

Le grade au judo ne représente pas uniquement un niveau technique, il témoigne aussi d'un ensemble de valeurs complémentaires qui constitue une discipline de vie pour le judoka :

le Shin (valeur morale),
le Ghi (valeur technique),
et le Taiï (valeur physique).



Gala de judo



Judo octobre 2013

Véritable sport éducatif, le judo propose une approche progressive basée sur la connaissance de son corps, la souplesse et la coordination des mouvements.

Art martial, méthode d'éducation physique, sport olympique, cette discipline peut être pratiquée par les jeunes enfants comme par les adultes, quels que soient l'âge et le niveau d'aptitude.

Plusieurs générations sont souvent réunies dans le Dojo et, grâce à un entraînement adapté, chacun peut s'épanouir pleinement.

Louis Wagner, Président

Horaires des entraînements :

Eveil Judo (de 4 à 6 ans) : mercredi de 15 h à 16 h

Judokas de 7 à 8 ans : mercredi de 16 h à 17 h et vendredi de 17 h 30 à 18 h 30

Judokas de 10 à 12 ans : mercredi de 18 h à 19 h et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30

Judokas ado/adultes : mardi de 19 h à 20 h 30 et vendredi de 19 h 30 à 21 h 15



Gymnastique Volontaire

Vous voulez garder la forme ?

Le club de gym volontaire vous propose quatre cours adaptés à vos envies

- **GYM DYNAMIQUE** (Renforcement musculaire, cardio) avec Dominique :
mardi de 10 h 15 à 11 h 15 et de 20 h 00 à 21 h 00
- **GYM DOUCE** avec Sabine :
mercredi de 10 h 00 à 11 h 00
- **GYM D'ENTRETIEN** avec Bernard :
jeudi de 10 h 00 à 11 h 00

Cette année, le club innove !

Un stage découverte « Zumba » a été mis en place à partir du mois d'octobre (8 séances le jeudi en soirée).

Stage ouvert également aux personnes non licenciées au sein du club.

A partir du mois d'avril le club proposera un stage « Marche nordique » animé par Dominique.

Les séances se dérouleront le jeudi en soirée. Les personnes non licenciées au sein du club pourront également s'inscrire.



Assemblée générale

Pour tout renseignement complémentaire concernant l'association et les cours, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone :

E-mail : gystlegersurdheune@laposte.net

☎ 03 85 45 48 52 / 03 85 45 40 47

Composition du bureau :

ROIZOT Marie-Claude, présidente (suppléante PAUTEL Nadine)

TORTILLER Anne-Marie, trésorière (suppléante GUILLEMIN Isabelle)

RICO Amélie, secrétaire (suppléante POMMIER Monique)



Le groupe de Zumba



L'A.S.D.



L'Association Sport Détente de Saint Léger-sur-Dheune créée en janvier 2005 compte cette année une trentaine d'adhérents.

Elle regroupe hommes et femmes majeurs désirant s'entretenir et garder la forme en organisant des activités tels que volley, basket, foot, badminton, hockey, tennis de table, mini tennis en privilégiant la convivialité et la bonne humeur.

L'ASD se réunit chaque mercredi de 20 h à 23 h à la salle polyvalente de Saint Léger.

Une cotisation annuelle de 40 €



Venez nous rejoindre !!!

Deux séances d'essai vous seront proposées...

Composition du bureau :

Serge LALONDE - Président (03 85 45 40 95)

Michel BROWERS - Trésorier

Olivier LAMBERT - Secrétaire

Guillaume LAGROT - Président adjoint

Etienne VAUCHEY - Trésorier adjoint

Michel POCHERON - Secrétaire adjoint

Tennis Club Couches - Saint Léger

Bureau et coordonnées :

Président : Marcel PETIT 03 85 49 64 84 Origny 71 490 Couches

Président adjoint : Jean-Noël ROIZOT 03 85 45 48 52 Petite Rue de la Gare Saint Léger

Initiatrice : Valérie MITTOUX

Mail : bpetit71@gmail.com



L'une des richesses de la pratique de notre discipline c'est qu'elle allie dépassement de soi avec un certain romantisme lorsque la petite balle jaune se fait malicieuse. Cette dualité permet à chaque pratiquant de trouver son bonheur soit dans une pratique de loisirs ou lors de rencontres plus compétitives ou familiales.

Pour vivre le sport autrement... osez le tennis !



Amicale des Sapeurs-pompiers de Saint Léger-sur-Dheune

L'Amicale des Sapeurs Pompiers est une association formée par les Sapeurs-Pompiers du CPI.

Son but majeur est de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les sapeurs-pompiers actifs et retraités.

Tout au long de l'année, on retrouve l'Amicale à l'action dans de multiples activités :

- Actions sociales en interne (aide à ses membres ou à leurs familles, organisation de voyages avec les « anciens », sorties, repas, arbre de Noël...)
- Partie prenante au fonctionnement du CPI (achat de matériel, frais de déplacement lors des formations, prise en charge des frais lors de réceptions...)
- Participation à la vie associative locale (Jumelage, Téléthon, Loto, « coup de main » aux autres associations)
- Participation à l'activité de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Saône-et-Loire. (UDSP71)



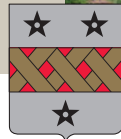
Notez dès à présent sur vos calendriers : dimanche 2 février 2014 : LOTO des pompiers !

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint Léger-sur-Dheune en profite pour remercier l'ensemble de la population pour l'accueil qu'elle leur réserve lors de la tournée des calendriers et pour le soutien qu'elle leur témoigne tout au long de l'année...

Président
Bernard LUCOTTE



Contact : Amicale des Sapeurs Pompiers
ZA Le Colombier - 71510 Saint Léger-sur-Dheune
☎ 03 85 45 47 12 - info@pompiers-saint-leger.fr



La Gaule

La GAULE, AAPPMA de Saint Léger-sur-Dheune (Association - Agréée - Pêche - Protection - Milieu - Aquatique)

La Gaule, créée en avril 1906 est toujours aussi vigoureuse. Elle compte à ce jour 250 adhérents : adultes, enfants de moins de 13 ans, enfants de 13 à 18 ans, découverte...

L'activité 2013 s'est traduite par :

La pêche d'un étang pour alimenter le canal et la rivière en poisson « blanc » (carpes, 150 kg - gardons, 150 kg - brochets, 100 kg)

Le premier déversement de 110 kg de truites en mars pour l'ouverture et un second de 70 kg, fin mai.

Nous rappelons que ces alevinages destinés à satisfaire le pêcheur ne sont en aucun cas programmables à l'avance, car nous sommes tributaires des conditions climatiques et de nos fournisseurs. Exemple, la pêche d'étang a été repoussée à deux reprises cette année.

Le concours de pêche, 1^{er} septembre 2013 dans le canal. Cette manifestation a été peu suivie cette année. Seulement 25 adultes et 3 enfants ont participé. Néanmoins, le gagnant l'a emporté avec un sandre de 4,5 Kg.



Concours de pêche 2013



Les gagnants du concours de pêche

Contact : Le président, Jean-Claude HOUDEMONT au 03 85 45 32 12

Solution du problème de la bibliothèque

A 6 h du matin le train parti de Brest a déjà roulé pendant 4 heures.

Il a parcouru 180 km : $45 \times 4 = 180$

Il est alors à 444 km de Paris :

$624 - 180 = 444$

A 6 h les deux trains sont séparés de 444 km.

En 1 heure, ils parcourent ensemble 75 km : $45 + 30 = 75$

Ils se rencontreront au bout de 5 h 55 min 12 s :

$1 \times 444 / 75 = 5,92$

$5,92 \text{ h} = 5 \text{ h } 92 / 100 \times 60 \text{ min} = 5 \text{ h } 55 \text{ min } 2 / 10 \times 60 \text{ s} = 5 \text{ h } 55 \text{ min } 12 \text{ s}$

Le train de Paris aura parcouru 177,6 km : $30 \times 5,92 = 177,6$

Il sera 11 h 55 min 12 s :

$6 \text{ h} + 5 \text{ h } 55 \text{ min } 12 \text{ s} = 11 \text{ h } 55 \text{ min } 12 \text{ s}$

Le train Brest - Paris mettra 13 h 52 min : $1 \text{ h} \times 624 / 45 = 13 \text{ h } 52 \text{ min}$

Le train Paris - Brest mettra 20 h 48 min : $1 \text{ h} \times 624 / 30 = 20 \text{ h } 48 \text{ min}$





Étape léodégarienne ensoleillée pour Nathalie Benoit



Rallier Paris-Marseille à la rame était le défi de la championne handi-sport d'aviron, atteinte de la sclérose en plaques depuis 15 ans.

« C'est elle qui arrive ! Elle est devant le gros bateau blanc ! Quel courage ! Elle vient de loin ? » Les encouragements fusaient à l'arrivée de Nathalie



Benoit au port de plaisance le vendredi 7 juillet en fin d'après-midi. Sous les applaudissements, elle rejoignit la terre ferme où le maire la félicita pour son courage. Les pompiers de Saint Léger lui remirent le maillot à leur effigie et lui offrirent ainsi qu'à ses supporters d'un jour une collation. Après une bonne nuit de repos, elle repartait en direction de Chagny accompagnée jusqu'au pont de la Gruyère par plusieurs admirateurs.

Nathalie Benoit partie de Paris le 15 juin a atteint Marseille le 23 juillet. Elle aura parcouru 1 036 km en tout sur la Seine, les Canaux du Loing, de Briare, le Canal latéral à la Loire, le Canal du Centre, la Saône et enfin le Rhône, escortée par le bateau de son sponsor, la mutuelle AG2R.

« Bravo ! »

Téléthon

Une fois encore, la mobilisation a été forte pour l'édition 2012 de Téléthon.

De nombreuses animations, assurées par nos bénévoles - combien ils sont importants à nos côtés - étaient organisées : spectacle musical, randonnée nocturne, cross, balades en vieilles voitures, concours de gâteaux de bonbons, pyramides de cubes, loteries diverses et variées,



karaoqué, danses et repas en toute simplicité.

Sans oublier la vente de brioches et de gâteaux.

Nos partenaires, les communes voisines associées, nos associations, nos jeunes des écoles, nos pompiers ont permis de récolter la somme de 9 242 €.

2013 est un nouveau défi que nous avons relevé tous ensemble.





État Civil

(selon actes reçus en mairie, du 25 octobre 2012 au 29 octobre 2013)



Naisances

ALEXANDRE Maëva	05/09/2013
BEUFARON Elena Dominique Christelle	22/01/2013
CHAPPAU Thilia Christiane Solange	18/12/2012
DEGUEURCE Ewen	04/01/2013
DESCAMPS Mya Sylvie Catherine	23/09/2013
JULY Ala Joséphine Marie	31/07/2013
LEBEAULT Lorea Elisabeth Nicole	12/09/2013
LONGIN Camille	10/05/2013
MARCHAL Raphaëlle Marie	28/05/2013
MARTIN Louna	01/10/2013
NAUDIN Sylas	14/01/2013
NGUYEN Elliot Conor	13/03/2013
SALAGNAC Lucy Michelle	22/08/2013
THUEL Lily Olivia	09/10/2013

Mariages

BIGAUT Paul et AUFRANC Chantal	07/09/2013
BOI Gaëtan et SIMONOT Cédric	17/08/2013
BONDOUX Damien et GOUDET Marie	13/07/2013
GROUSSIN Fabrice et RENAUD Ludivine	20/04/2013



Décès

BOUQUET Amélie	13/09/2013
CHAMAGNE Jeanne	22/02/2013
CHASSIGNIEUX Juliette	13/04/2013
DEGUEURCE Paul	18/11/2012
FYOT Marie-Thérèse	26/01/2013
GAILLARD Paulette	29/11/2012
GILLMANN André	21/04/2013
JONNIER Roberte	02/04/2013
MAGNIEN Marie-Thérèse	28/11/2012
PELLETIER Maurice	19/09/2013
PETIT Louis	21/08/2013
PEUBRIER Gabriel	20/04/2013
PIVOTTO Maurice	30/07/2013
ROMIGUIER Suzanne	24/09/2013
SALAGNAC Jean-Pierre	20/04/2013
SCHREIER Evelyne	08/02/2013
VERNAUD Adrien	31/05/2013



Manifestations publiques - Année 2014

Salle Polyvalente :

12 janvier 2014	Amicale Notre Temps : Loto
2 février 2014	Amicale Sapeurs Pompiers : Loto
8 et 9 février 2014	ASSL Foot : Brocante
15 février 2014	Société de Chasse : Loto
15 mars 2014	Asso Parents d'Elèves : Carnaval des enfants
23 mars 2014	Elections
30 mars 2014	Elections
5 avril 2014	ASSL Foot : Loto
12 avril 2014	Comité des Fêtes
1 ^{er} mai 2014	Comité des Fêtes : Puces
17 mai 2014	CDSL (danse) : Gala
25 mai 2014	Elections
14 juin 2014	Judo Club : Clôture Saison
28 juin 2014	Ecoles : Fêtes des Ecoles
13 juillet 2014	Commune : Feux d'Artifice
13 juillet 2014	Comité des Fêtes : Bal
23 et 24 août 2014	Comité des Fêtes
4 octobre 2014	Amicale Don du Sang : Loto
19 octobre 2014	Commune : Banquet des Anciens
9 novembre 2014	Comité de Jumelage : Loto
23 novembre 2014	Asso Parents d'Elèves : Loto
5, 6 et 7 décembre 2014	Téléthon
13 décembre 2014	Ecoles : Arbre de Noël
31 décembre 2014	Comité des Fêtes : Réveillon

Salle De Musique :

27 avril 2014	Amicale Don du Sang : Assemblée Générale
---------------	--

Elections :

23 et 30 mars et 25 mai

Fetes Plein Air :

9 juin 2014	ASSL Foot : Tournoi
20 juin 2014	Fête de la Musique
31 août 2014	Pêche : Concours

Collecte De Sang :

La matinée (9h00 - 12h30) : 10 janvier 2014, 14 mars 2014 et 10 octobre 2014
L'après-midi (15h30 - 19h30) : 16 mai 2014 et 18 juillet 2014



Informations pratiques

■ Secrétariat de mairie

Téléphone: 03 85 45 31 72; Fax :03 85 45 35 40; Adresse mail: mairie@stlegerdheune.fr

Ouvert au public: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h;
ouverture tardive le mardi jusqu'à 19 h.

Site Internet : www.stlegerdheune.fr

■ Bibliothèque

20 rue du 8 mai 1945 - 71 510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone: 03 85 45 47 02; Adresse mail: bibliotheque@stlegerdheune.fr

Horaires d'ouverture: mardi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30;
mercredi de 10 h à 12 h ; samedi de 10 h à 12 h.

■ Relais de Services Publics

7 rue Thernaud - 71 510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone: 03 85 87 61 22; Adresse mail: ccecmd-rsp@orange.fr

Permanences de l'assistante sociale: sur rendez-vous au RSP

■ Communauté de Communes Entre Monts et Dheune

7 rue Thernaud - 71 510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone: 03 85 87 10 62

Site Internet: www.cc-montsetdheune.fr

■ Gendarmerie nationale

9 clos de la Gatosse - 71 510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone: 03 85 98 94 40

Accueil: lundi de 14 h à 18 h;
mercredi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

■ Environnement

Collecte des déchets

Ramassage des déchets recyclables (sacs jaunes): le vendredi matin des semaines paires de 6 h à 13 h.

Ramassage des ordures ménagères: le vendredi de 6 h à 13 h.

Déchetterie

Du 1^{er} avril au 30 septembre: le lundi de 13 h 30 à 18 h 30;
le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30.

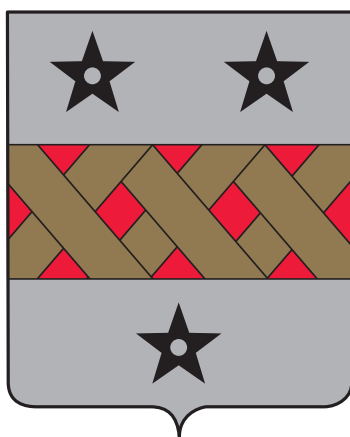
Du 1^{er} octobre au 31 mars: le lundi de 13 h 30 à 17 h;
le mardi et le mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h;
le vendredi et le samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

■ Informations habitat

Le Département a mis en place un programme d'intérêt général (PIG) de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique sur la période 2012 - 2014. Celui-ci propose un accompagnement technique et social auprès des ménages ayant besoin d'un soutien dans les démarches d'amélioration de leur habitat. Il s'adresse aux locataires et propriétaires très modestes occupant un logement indigne et/ou énergivore.

Les renseignements sont disponibles auprès du RELAIS de SERVICES PUBLICS,
7 rue Thernaud à Saint Léger - Téléphone: 03 85 87 61 22.

Saint Leger-sur-Dheune



www.stlegerdheune.fr

Plus d'information :

